

SAINT CYRILLE, PATRIARCHE D'ALEXANDRIE

14 FÉVRIER.

Cyrille fut élevé, dès son enfance, dans l'étude des saints Livres ; il y joignit plus tard celle de la Tradition, et il s'attacha en toute chose à la doctrine des Saints Pères. Il fut élu, en 412, patriarche d'Alexandrie : dans ce poste éminent, il montra un zèle et une vigueur extraordinaire ; l'Enfer lui suscita des ennemis puissants ; malgré sa douceur et les démarches qu'il fit pour les gagner à Dieu, jamais il ne put se les réconcilier.

L'archevêque de Constantinople, Nestorius, pasteur zélé en apparence, ayant osé prêcher et faire prêcher qu'il y a deux personnes en Jésus-Christ, celle de Dieu et celle de l'homme ; que le Verbe ne s'est pas uni à la nature humaine, mais qu'il y habite seulement comme dans un temple ; que par conséquent la sainte Vierge n'est pas mère de Dieu ; Cyrille lui écrivit pour le ramener à la vérité par les voies de la douceur ; Nestorius, piqué de ses remontrances lui répliqua par une lettre pleine de hauteur. Cyrille dénonça le nouvel hérésiarque à Rome, où le pape Célestin le condamna, et prononça contre lui une sentence de déposition, qu'il chargea le patriarche d'Alexandrie de faire exécuter, si Nestorius ne se rétractait publiquement. L'archevêque de Constantinople refusa de se soumettre ; alors on convoqua le concile d'Ephèse, où deux cents évêques, présidés par Cyrille, au nom du pape, prononcèrent un anathème solennel contre la doctrine impie de Nestorius, et le déposèrent de son siège. On reconnut et on proclama que le Verbe s'était vraiment *incarné*, et que Marie était ainsi vraiment *Mère de Dieu*.

De retour à Alexandrie, Cyrille s'occupa de remplir, avec autant de soin que de ferveur, les devoirs de l'épiscopat ; de conserver dans toute sa pureté le trésor précieux de la foi ; de rétablir et de cimenter la paix parmi les chrétiens. Il composa aussi des livres savants, et de beaux traités pour la défense de la religion et pour l'édification des fidèles. Il mourut en paix, le 28 juin 444.

ROME

Par décret en date du 19 décembre, la Sacrée-Congrégation de l'Index a condamné et proscrit l'ouvrage suivant :

Nouvelles études d'histoire religieuse par Ernest Renan, Paris, Calmann Lévy, éditeur, 1884.

— A Sainte-Marie-Majeure, un individu a tenté de se couper la gorge. Le sacristain ayant vu le sang couler et cet homme s'affaïsser